COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : mairie.saessof@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mai 2025

Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire

Membres présents : Véronique WOLFF, Adjointe au Maire - Éric FALK, Adjoint au Maire – Gérard HINDENNACH, Adjoint au Maire - Mathieu DURANDOT - Serge KELLER - Fabrice BAERMANN – Thomas HOENEN – Jean LECHNER - Hervé KEITH- Claudia MULLER - Etienne KRUX

Membres excusés : Sandrine TRESCHER donne pouvoir à Claudia MULLER
Cécile MULLER donne pouvoir à Fabrice BAERMANN

Conseillers élus : 15

En fonction : 14

Présents : 13

Compte-rendu affiché

Le

Ordre du Jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner KEITH Hervé comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2025

Après relecture, M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2025.Aucune autre observation particulière n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2025 est adopté à l'unanimité

3. Travaux d'investissement à réaliser

3.1 Travaux voirie

3.1.1 Impasse des coquelicots

M. le Maire présente un devis de l'entreprise DIEBOLT pour les travaux à réaliser d'une valeur de 14 420.50 € HT. Ces travaux concernent la pose d'enrobé et le traitement des eaux de ruissellement.

M. le Maire informe que l'agence de l'eau Rhin-Meuse alloue des subventions si les travaux réalisés permettent l'infiltration de l'eau de ruissellement.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de confier les travaux de pose d'enrobé et le traitement pour l'infiltration des eaux de ruissellement à l'entreprise DIEBOLT pour une valeur de 14 420.50 € HT,
- d'autoriser le Maire à constituer le dossier pour la demande de subvention à l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

3.1.2 Rue du Lin

Il reste à terminer le trottoir à l'entrée de la rue donnant sur la route de Saverne afin de sécuriser les piétons. Un devis est à solliciter.

3.2 Travaux bâtiments

3 .2.1 Luminaires à la salle communale

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son entretien avec l'entreprise KAH pour le changement des luminaires à la grande salle de l'Espace Communal les Perdrix.
L'entreprise KAH a proposé de garder le principe des luminaires de l'Espace communal et de ne changer que les douilles permettant l'utilisation d'ampoules LED. Cette option, garantie par l'électricien, est nettement moins onéreuse que la pose de nouvelles lampes.
Le Conseil Municipal décide d'ajourner la décision d'achat de nouveaux luminaires et sollicite l'entreprise KAH de fournir un devis détaillant le changement des douilles des luminaires actuels.

3.2.2 Luminaires Mairie (secrétariat, salle de réunion et salle de rangement

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la pose et mise en place de nouveaux luminaires LED sous forme de dalles au club House par l'entreprise Mon Electricien. Ces travaux ont donné entière satisfaction, surtout au regard de la qualité d'éclairage des différentes pièces du club house.
M. le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir les mêmes luminaires à la mairie.
M. le Maire présente alors un devis d'une valeur de 1 909 € HT de l'entreprise Mon Electricien pour la pose et le montage de 12 luminaires à la mairie.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de confier les travaux de pose de luminaires à l'entreprise Mon Electricien pour une valeur de 1 909 € HT.
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

3.2.3 Luminaires stades de football (terrain d'honneur et d'entraînement)

M. le Maire présente un devis de l'entreprise SOBECA d'une valeur de 31 590 € HT pour le remplacement des projecteurs actuels par des projecteurs LED. M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de percevoir des subventions pour ces importants travaux d'économie d'énergie.

Pour ce faire, il faut présenter un devis approuvé par le conseil municipal qui est à joindre aux demandes de subvention à adresser à la Ligue, à la Fédération de football ainsi qu'à la Région Grand Est , à l'Etat par le biais de la DETR.
Le conseil municipal approuve

- la proposition de travaux d'installation de lampes à l'énergie LED estimés à 31500€ HT.
- autorise le Maire à solliciter les subventions auprès des instances précitées.

3.2.3 Travaux de peinture

M. le Maire présente un devis d'une valeur de 18 529 € HT de l'entreprise GORSY Florian. Les travaux de peinture sont à réaliser sur plusieurs lampadaires, le garde-corps à la mairie, les différents abris bus, la maison de l'horloge, l'abri de la pompe à eau place de l'école et l'arche de l'aire de jeux.
Après discussion, il a été décidé de demander un devis à une autre entreprise.

4. Nouveaux tarifs de location de matériel

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'établir des tarifs pour le nouveau matériel récemment acquis ainsi que pour le matériel existant..
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les tarifs pour la location du matériel suivant :

- Grand chapiteau 12mx5m: (inchangé) 150€
- Chapiteau parapluie 4mx4m 50 €
- Parure (1 table et 2 bancs) 5 €
- Chapiteau parapluie 3x6m 80€
- Four à tartes flambée posé sur une remorque 50€

(Gratuité pour les associations du village et pas de location pour les personnes extérieures au village).

5. Demande de subvention du Ciné Cubic de Saverne

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de soutien financier de la part du cinéma Cubic à Saverne. Se posent les questions de la pérennité de cette salle de cinéma et du maintien de l'offre culturelle sur le territoire du Pays de Saverne.
Après réflexions, le Conseil Municipal ne consent pas au soutien financier direct mais propose un soutien publicitaire (affichage des programmes dans la Commune par exemple) et l'achat ponctuel de billets redistribués à titre de gratification à des habitants du village.

6. Divers

- 19 mai à 20h : réunion avec les associations pour l'organisation de la prochaine marche autour du village qui aura lieu le 21 septembre 2025.

- Les foyers de Saessolsheim ont reçu un courrier d'information pour l'installation des compteurs LINKY dans la commune.

- M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'installation des panneaux photovoltaïques au groupe scolaire par l'entreprise Laplace.

- M. FALK Eric informe les membres du Conseil Municipal de l'échéance de la convention d'occupation des équipements sportifs de Saessolsheim par l'Association Sportive de Dettwiller.
- Prochain conseil municipal le lundi 2 juin à 20h

MULLER Dominique	WOLFF Véronique	HINDENNACH Gérard	FALK Éric
KRUX Etienne	BAERMANN Fabrice	DURANDOT Mathieu	MULLER Claudia
LECHNER Jean	HOENEN Thomas	KEITH Hervé	MULLER Cécile
KELLER Serge	TRESCHER Sandrine		

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.